

## L' a b c de la censure: petit *vade-mecum* à l'usage des censeurs.

*D'après Charles Montpetit*

Les années 1990 seront marquées par une réalité sociologique tout à fait particulière: l'écart phénoménal entre la manière dont les jeunes des années 60 et 70 ont conçu l'amour et celle qui se manifeste chez les adolescents depuis, entre autres facteurs de poussée de conservatisme, l'épidémie du Sida. Il semble même ironique que certains parents d'aujourd'hui, c'est-à-dire appartenant à la génération de la Révolution sexuelle, se fassent les porte-parole de la réaction conservatrice et en viennent à promouvoir la censure et à interdire certains livres.

Une petite chasse aux sorcières se fait jour au Québec depuis quelque temps et elle s'est exercée -est-ce un juste retour des choses?- contre des lauréats du Prix du gouverneur général: les romanciers Michèle Marineau et François Gravel, et l'illustratrice Darcia Labrosse ont vu leurs oeuvres contestées.

Quant à moi, mon anthologie intitulée *la Première Fois*, qui rassemble des histoires vraies racontant une première expérience sexuelle, a connu des ennuis dans certaines écoles secondaires. Deux caisses d'exemplaires achetées par le Ministère de l'éducation ont été retournées par des institutions qui, rappelons-le, mettent l'éducation sexuelle à leur programme. Il y a de quoi s'étonner si on tient compte de l'évaluation positive des psychologues, des sexologues et des travailleurs sociaux consultés par l'éditeur, et surtout, si on considère l'accueil plus que favorable des médias. Qui donc a cherché à stopper la diffusion de l'ouvrage?

Comme toujours, dans de tels cas, deux catégories de personnes:

- 1) une minorité de parents bien-pensants;
- 2) une majorité de gens qui craignent ces parents et cèdent volontiers à leur chantage.

Soyons francs, ces campagnes de dénigrement et de boycottage sont le meilleur moyen d'accroître la visibilité et l'influence des groupes de pression. Certes, ceux qui sont offusqués par tel ou tel livre ont le droit de ne pas devoir l'acheter et de ne pas se le voir imposer; si leur action parvient à changer la règle du jeu et à modifier les choix des auteurs et des éditeurs, eh bien tant pis, c'est la loi de la démocratie. Toutefois, c'est en vertu de cette même loi qu'il faut cesser de céder à leurs tactiques d'intimidation: un individu qui rejette un livre

pour quelque raison que ce soit n'a nullement le privilège d'empêcher les autres d'avoir accès à ce livre.

Voilà ce à quoi se résume toute querelle de censure. Or, personne n'ose poser clairement la question en de tels termes; on invoque toujours un prétexte entaché de mauvaise foi: c'est pourquoi, pour le bénéfice des bonnes âmes qui cherchent à protéger nos enfants, j'ai compilé les justifications les plus éculées que les censeurs nous servent dans ces circonstances. Je leur recommande de les utiliser avec circonspection.

**1. Les enfants sont trop jeunes pour lire de telles choses.** N'est-il pas étonnant de constater à quel point nous oublions notre propre apprentissage de la sexualité quand nous devenons des parents "responsables"?

Il suffit, pour répliquer à ce premier argument, de faire observer qu'il est prouvé que les adolescents de 12-15 ans ont des relations sexuelles, c'est-à-dire à l'âge où l'on cherche à les dispenser de lire des ouvrages traitant de la sexualité! Il faut oublier l'équation "passage à contenu sexuel = livre destiné exclusivement aux adultes". Il est également nécessaire de fournir aux jeunes une information adéquate dans des ouvrages de leur niveau pour affronter le désarroi de la puberté.

**2. Nous ne sommes pas préparés à de telles publications.** Voilà qui est plus commode! Ce *nous* est bien pratique pour celui qui cherche à censurer: on peut toujours blâmer quelqu'un d'autre et cacher son malaise devant la sexualité. Que dire d'un professeur de géographie qui choisirait d'ignorer les changements de l'Europe de l'Est sous prétexte qu'il n'est pas "préparé"?

**3. On nous a critiqués pour bien moins que cela.** Moi aussi, mais j'ai persisté dans mon désir de faire ce qui me semblait juste. Il ne s'agit aucunement ici de susciter la controverse pour le plaisir de provoquer les bien-pensants, mais bien de chercher à rendre accessible aux adolescents ce qui pourrait enrichir leur perception du monde et les aider à régler leurs problèmes émotifs. A la limite, s'il fallait pousser à bout cet argument, on n'achèterait aucun livre nouveau de peur que quelqu'un, quelque part, ne puisse être scandalisé.

**4. Nous ne pouvons pas favoriser les relations sexuelles prématurées.** En fonction de quelle échelle de valeur? Nos ancêtres se mariaient dès la puberté. L'on n'a jamais réussi à prouver que la représentation de l'amour incitait les jeunes à la débauche. D'ailleurs, en ce qui concerne *la Première Fois*, 4 histoires sur 16 proposaient l'abstinence et la moyenne d'âge des personnages était de 17 ans et demi...

**5. Les histoires à contenu sexuel n'ont pas leur place dans les heures de lecture dirigée.** Pourquoi pas? Et les histoires prônant les vertus de l'écologie et de l'harmonie entre les races ne vont pas toujours de soi. N'est-il pas également vrai que plusieurs romans aisément accessibles à l'école préconisent la violence? Enfin, faut-il bannir les chefs-d'oeuvre de la littérature mondiale sous prétexte qu'ils présentent des liaisons amoureuses?

**6. Les histoires sont trop crues.** Il faudrait croire que certains mots ont le

pouvoir de corrompre l'esprit ou de... mordre. Qu'est-ce qui fait le plus de tort? Une approche franche de certaines réalités ou l'aseptisation de celles-ci? Il est impossible de protéger les enfants de certaines réalités, dont la sexualité.

**7. Le contenu n'offre pas de perspective vraiment positive.** Bien sûr que non! S'il est vrai que la représentation exclusivement pessimiste de l'amour et de la sexualité relève d'une attitude irresponsable, il n'est reste pas moins vrai que bien des oeuvres comme *Cyrano de Bergerac* finissent mal, voire d'une façon tragique. Il est curieux de constater que ceux qui refusent les histoires douces-amères sont aussi ceux qui limitent l'éducation sexuelle à des exhortations à la prudence où à la prévention des "m.t.s.". Les adolescents, en apprenant que l'amour peut quelquefois être douloureux, cessent de croire que la vie est un conte de fée et deviennent adultes.

**8. Présenter des modes de vie trop variés et contradictoires peut dérouter les jeunes.** Voilà une façon polie d'affirmer que l'on ne saurait tolérer, chez les personnages, des comportements qui ne respectent pas les normes les plus strictes, comme l'homosexualité. Certes, il faut éviter d'imposer à l'adolescent une orientation mais on doit aussi lui faire confiance et le rendre capable de faire son propre choix.

**9. Tous les modes de vie ne sont pas présentés.** Par un curieux paradoxe, cette objection peut recouper la précédente lorsque la norme sociale n'est pas respectée. Il faut rappeler ici qu'un roman doit tout de même mettre en scène un personnage qui aura, selon le contexte, à établir et à assumer certains choix. A chaque oeuvre son problème moral et sa solution.

**10. Le texte est acceptable, mais les illustrations, elles, ne le sont pas.** Fait étonnant, les écrivains sont privilégiés par rapport aux dessinateurs! Car c'est le plus souvent la couverture qui suscite l'ire des parents et ce sont très souvent ces derniers qui sont scandalisés alors que leurs enfants ne remarquent même pas la nudité partielle ou complète des personnages sur la couverture incriminée!

Ne poussent pas plus loin cette exploration des alibis derrière lesquels s'abritent les censeurs. Malgré la résurgence de la censure, il y a encore sur le marché un nombre important de livres de qualité qui ne transigent pas avec les bien-pensants.

Qui sait? Peut-être qu'un jour les censeurs liront, avec les enfants désormais émancipés, les livres qu'ils condamnent!

Texte traduit et adapté par **Daniel Chouinard**

**N.B.:** Les personnes désireuses d'obtenir la version française intégrale de l'article de Charles Montpetit peuvent écrire à l'auteur, à l'adresse suivante: 22, rue Mainville, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 4V6.